



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



VILLE DE
MARSEILLE



PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	UN SPECTACLE A L'OPERA	
PARTENAIRE	OPERA MUNICIPAL DE MARSEILLE THEATRE L'ODEON	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE	DOMAINE
Ecole élémentaire (cycle 3) - Collège	Académie	Musique et domaines croisés
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production Mettre en œuvre un processus de création Concevoir et réaliser la présentation d'une production S'intégrer dans un processus collectif Réfléchir sur sa pratique	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel Mettre en relation différents champs de connaissances Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
Œuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
Découvrir l'Opéra de Marseille Assister à une générale à l'Opéra de Marseille.	A proposer par les enseignants : Apprentissage des airs principaux de l'ouvrage étudié. Mise en situation de scènes dramatiques de l'ouvrage étudié etc..	Découvrir l'univers de l'opéra S'approprier les codes de l'opéra. S'approprier les composantes d'un opéra (dramaturgie / mise en scène / orchestre / voix) Travail d'écoute sensible et technique. Découverte des métiers du spectacle vivant.

PRESENTATION DU PROJET

Permettre aux élèves de découvrir l'art lyrique et une structure culturelle par une approche pluridisciplinaire et transversale.

L'Opéra municipal de Marseille, en étroite concertation avec l'académie d'Aix Marseille, et, pour les collèges des Bouches du Rhône, avec le soutien du Département des Bouches-du Rhône, propose un programme de projets d'éducation artistique et culturelle qui s'enrichit et se renforce au fil des années.

L'ensemble des partenaires partage l'avis que ces offres doivent être diversifiées dans les démarches, les objectifs et les déroulés pour répondre au mieux au projet des établissements. Différents programmes sont proposés en allant d'une simple découverte à un projet de production ambitieux.

Les établissements se saisiront des propositions de l'Opéra municipal de Marseille pour construire un projet propre qui participera

Au contrat d'objectifs généraux de l'établissement et notamment :

- en concrétisant les liaisons inter-degrés et notamment la liaison CM2—6^e
- en luttant contre le décrochage scolaire
- en favorisant la réussite de tous les élèves

Au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève :

- en visant des objectifs définis et en évaluant les compétences acquises
- en s'inscrivant dans une problématique de l'enseignement de l'histoire des arts
- en s'adossant aux enseignements.

Partenaires :

- La Ville de Marseille - Opéra Municipal de Marseille et Théâtre de l'Odéon
- Le Département des Bouches du Rhône
- La DSDEN des Bouches du Rhône
- L'académie d'Aix-Marseille



Crédit photo opéra de Marseille

DESCRIPTIF DU PROJET D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Programme de sensibilisation / un spectacle à l'Opéra

1 spectacle / 1 classe par école et par collège. (2 classes pour les établissements hors Marseille)

Objectifs :

- Découvrir l'univers de l'opéra
- S'approprier les codes de l'opéra.
- S'approprier les composantes d'un opéra (dramaturgie / mise en scène / orchestre / voix)
- Travail d'écoute sensible et technique.
- Découverte des métiers du spectacle vivant.

Descriptif du projet

- Les élèves assisteront à la pré-générale d'un spectacle de la saison 2022-2023.
- Le spectacle est programmé en journée ou en soirée

Jauge de 250 places / spectacle - Ouvert aux écoles et aux collèges publics et privés.

Pris en charge par les enseignants

- Participation des enseignants impliqués dans le projet, par public désigné, à la formation « Accompagnement aux projets Opéra », dont la DAAC est le prescripteur.

Avec les élèves

- Etude de l'ouvrage (Etude de l'action, des personnages, écoute d'extrait, contexte historique, étude du compositeur...)
- Exploration des ressources documentaires (CDI, CANOPE, BMVR Alcazar ...)
- Activités individuelles ou collectives d'appropriation de l'opéra par les élèves et productions (exposés, dossiers, présentation TICE, ré- écriture du livret, jeux scéniques, élaboration de maquettes, chants extraits d'opéra ou chansons avec un thème commun, travail vocal, textes rythmés...)
- Toute autre initiative et mise en synergie en cohérence avec une autre action conduite au sein du projet d'école ou du projet d'établissement.

La programmation 2022 –2023

Programme " Un Spectacle à l'Opéra": Jauge 1 000 places

Pré-générales opéras

- "Macbeth" - Giuseppe Verdi: **Mardi 27 septembre 2022 à 14h**
- "Nabucco" - Giuseppe Verdi: **Samedi 25 mars 2023 à 20h**
- "Les Huguenots" - Giacomo Meyerbeer: **Mardi 30 mai 2023 à 14h**

LIENS UTILES

- [Ressources pédagogiques 1^{er} degré](#)
- [Ressources pédagogiques 2d degré](#)
- [Opéra Municipal de Marseille](#)
- [DSDEN 13](#)
- [Délégation académique à l'éducation artistique et l'action culturelle](#) – [Page dédiée Opéra de Marseille](#)

CONTACTS

Opéra Municipal de Marseille

Guillaume Schmitt

Responsable du service des Relations Extérieures et de l'Action Culturelle
04 91 33 10 50 gschmitt@marseille.fr

Violaine Salles

Chargée de projets culturels
04 91 55 14 80 / 06 18 18 29 45 vsalles@marseille.fr

Morgane Fouret

Chargée de projets culturels [04 91 55 14 80](tel:0491551480) / [06 62 42 01 54](tel:0662420154) mofouret@marseille.fr

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches du Rhône

Suivi du dossier :

Le service départemental Arts et Culture (SDAC)

04 91 99 66 81 / ce.celluleambiscol13-eleves@ac-aix-marseille.fr

Rectorat d'Aix Marseille – DAAC

Suivi du dossier : Laetitia Alliez

Chargée du service éducatif associé à l'Opéra de Marseille
laetitia.alliez@ac-aix-marseille.fr

Isabelle Tourtet

Responsable du domaine musique - DAAC
isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr

Sandrine Petrali

IA-IPR d'éducation musicale et chant choral
sandrine.petrali@ac-aix-marseille.fr

Département des Bouches-du Rhône

Suivi des actions soutenues par le département :

Christine Rome-Chasteau

Chargée de Mission Education Artistique et Culturelle
christine.romechasteau@departement13.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :
mail professionnel nominatif prenom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi juin 2022.